

« ments des Ursulines, et à son extrémité *ouest* les bâti-
 « ments des capucins. Le deux autres du nord au sud com-
 « muniquent au nord dans la rue de la Vieille-Monnaie, et
 « au sud dans celle de la côte de la Glacière. Ces rues ont
 « 7 mètres 79 centimètres de largeur chacune.

« Il sera établi une petite place circulaire, au milieu de
 « laquelle sera transportée la fontaine qui existe dans le
 « jardin des ci-devant capucins (1) ».

Un acte de vente de biens nationaux, du 30 décembre 1790, est relatif à une maison, cour et jardin faisant l'angle de la place Croix-Pâquet et de la rue de la Vieille-Monnaie, propriété des ci-devant Ursulines. La cession en fut faite à Antoine Curtil, négociant, rue Royale. Lors de la vente postérieure du 1^{er} lot du ténement des Ursulines, 14 mars 1799, cette maison appartenait au citoyen Dumas.

Ces détails semblent indiquer que, malgré sa provenance des Ursulines, elle n'était pas occupée par elles, et leur constituait seulement un revenu de location.

A l'époque de ces ventes nationales, le quartier était presque entièrement à construire, et la rue *Donnée* fut ouverte, et ainsi nommée parce que les acquéreurs de biens nationaux l'avaient livrée gratuitement au public ; ce qui facilitait la

(1) Une lithographie sans date, dessinée par Bonnefond, représente cette ancienne fontaine, dans le bassin de laquelle une femme puise une coupe d'eau qu'elle présente à un homme. La fontaine du jardin des capucins fut ensuite établie au milieu de la petite place circulaire, place Foreys ; mais comme elle obstruait la circulation, elle fut transportée sur la place de la Croix-Pâquet, où elle existe aujourd'hui. Le fût en granit qui soutient une croix est antique. On peut lire sur le piédestal l'inscription suivante : *Le maire de Lyon a consacré ce monument à la mémoire de J. X. Bureau de Pusy, troisième préfet du Rhône, 1808.*

Jean-Xavier Bureau de Pusy, préfet du Rhône de 1802 à 1805.

Le maire de Lyon. Fay de Sathonay, de 1805 à 1812.